



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Corée du Nord

Question au Gouvernement n° 1333

Texte de la question

## ESSAI NUCLÉAIRE EN CORÉE DU NORD

M. le président. La parole est à M. Marcel Bonnot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Marcel Bonnot. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Dans la nuit de dimanche à lundi, la Corée du Nord a fait exploser souterrainement une deuxième bombe nucléaire de même puissance, nous dit-on, que celles qui, en 1945, ont anéanti Hiroshima et Nagasaki. Ce fait gravissime doit être condamné avec la plus grande fermeté. Cette initiative prouve que le régime dictatorial nord-coréen fait fi du cri de la communauté internationale, d'un monde en recherche de paix. Elle démontre également que ce pays reste sourd aux cris de la communauté internationale et aux mises en garde que lui adresse le groupe des Six : la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, le Japon, la Russie et l'Union européenne.

Pouvez-vous, monsieur le Premier ministre, faire part à la représentation nationale de votre analyse sur ce fait particulièrement inquiétant ? Quelles en sont, d'après vous, les conséquences prévisibles pour le monde et pour la région concernée ? Pouvez-vous également nous indiquer comment la France entend appréhender cet acte grave ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. Mesdames, messieurs les députés, avec ce deuxième essai nucléaire, la Corée du Nord se place au ban des nations. Elle défie la communauté internationale. Elle contribue à détruire ou tout au moins à menacer la stabilité de la région. Elle continue d'oeuvrer pour la prolifération nucléaire - domaine dans lequel, on le sait, elle porte déjà une lourde responsabilité. Et tout cela en imposant à son peuple des souffrances inhumaines.

La France a immédiatement condamné cette violation de la résolution 1718 du Conseil de sécurité des Nations unies. À cet égard, je me félicite que cette condamnation ait été unanime, en particulier que la Russie et la Chine aient choisi, sans ambiguïté, de condamner cet acte illégal au regard du droit international.

La Chine, en particulier, joue, on le sait, un rôle fondamental pour contraindre Pyongyang à renoncer à ces provocations aussi inutiles que dangereuses. La France a demandé au Conseil de sécurité de renforcer considérablement les sanctions à l'égard des responsables du programme nucléaire nord-coréen, et de mettre en oeuvre un contrôle beaucoup plus strict des flux de matières et de technologies proliférantes.

Mesdames et messieurs les députés, en aucun cas le monde ne doit céder au chantage nucléaire de la Corée du Nord. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

**Auteur :** [M. Marcel Bonnot](#)

**Circonscription :** Doubs (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1333

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 mai 2009